

CONDUCTEURS : POURQUOI CHOISIR LA RÉGIE ?

Choix du centre : Gex ou Saint Genis Pouilly

Choix du contrat : temps complet ou temps partiel

Différents types de services : urbains, scolaires

Différents types de véhicules : autocars, autobus articulés

Taux horaire à l'embauche : 13,47 €/h

16,70 €/h

Indemnité différentielle Suisse : 3,23 €/h

13^{ème} mois + Prime d'intéressement

Prime non accident : 720 €/an

Variables : primes conventionnelles, prime majorée samedi, dimanche et jours fériés, etc.

Mutuelle prise en charge à 100 % + prévoyance décès/invalidité

Téléphone professionnel et abonnement pris en charge

Tickets restaurants 9€ (part employeur : 60 %)

Compte Epargne Temps (rachats de jours possibles)

Chèques vacances et divers avantages CSE

Aide au logement

Prime à l'embauche : 1 000€

Pour les nouveaux conducteurs recrutés à compter du 1er novembre 2022 sur les centres d'exploitation de **Gex** et de **St Genis Pouilly** : **prime de 1 000€ brut**
500€ à la fin de la période d'essai (2 mois) + 500€ après 12 mois de présence.

Cette opération débutera à compter du 1er novembre 2022 pour une durée limitée. Elle s'appliquera aussi bien sur des contrats à temps complets que sur des contrats à temps partiels.